

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Josée Côté](#)

<https://www.cadre21.org/membres/9e8cdf3514264407a5a3c6e5>

Date d'obtention : 2020-11-27 18:41:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Me référer à l'aide mémoire, mais surtout garder en tête les 4 éléments essentiels permettant de guider son intervention (L'amorce, la nature, l'intention et l'étendue). Donc en premier lieu, rencontrer la personne qui vient me signaler l'évènement, la rassurer. Ensuite selon si il y a de la pornographie juvénile, compléter la grille d'évaluation, vérifier le nombre d'élèves ou de personnes impliqués. Les rencontrer individuellement. Ne jamais prendre connaissance des photos ou des vidéos. Confisquer au besoin les appareils électroniques. Vérifier si c'est un acte impulsif ou malveillant. Si c'est un acte impulsif, rencontrer le jeune instigateur pour avoir sa version des faits et compléter la grille. Confisquer son appareil électronique et communiquer avec la police qui va rencontrer le jeune.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il peut y avoir plusieurs pièges si on prend pas le temps de bien comprendre la situation. Maintenant je sais aussi quoi faire si un jeune refuse de collaborer, la situation devient comme un acte malveillant et c'est à la police de poursuivre l'intervention. Qu'une situation qui semble simple peut rapidement dégénérer si elle est pas prise en charge rapidement, car surtout au secondaire, la majorité des jeunes ont des appareils électroniques et des images ou des vidéos peuvent se répandre très rapidement. Ne pas accepter des demandes des parents ou des policiers en lien avec des élèves de mon école car je suis pas mandataire du service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Rencontrer la victime quand la ou les photos à été distribuer dans son école... la rassurer, mais, j'aimerais savoir qu'elle sont les ressources pour ses élèves si elle en ressent le besoin (besoin psychologique).

Rencontrer l'investigateur lorsqu'il a fait preuve de malveillance, de rester objective et rationnel tout en sachant les dommages qu'il peut avoir causés à la ou les victimes.